

CONDITIONS RELATIVES AU PACK CORNÈRCARD FAMILY (également dénommées ci-après «Conditions»)

1. Objet (description générale)

1.1

Le «pack Cornèrcard Family» (ci-après également dénommé «pack Family») permet aux demandeurs de carte(s) de paiement qui sont enfant ou partenaire d'une personne titulaire d'une carte de crédit principale Cornèrcard de recevoir une ou plusieurs carte(s) de paiement à des conditions avantageuses et avec toute une série de prestations incluses. Le tout conformément aux présentes Conditions. Les personnes mentionnées ci-dessus, une fois devenues titulaire dans le cadre du pack Family, pourront en outre bénéficier d'offres/promotions éventuelles qui seront dûment publiées/communiquées.

1.2

Les présentes Conditions complètent les autres dispositions applicables à la relation contractuelle existante entre Cornèrcard (Cornèr Banque SA) et tous les titulaires des cartes de paiement qui ont adhéré au pack Family; notamment celles des «Conditions Générales pour les cartes Classic et Gold Visa et Mastercard® de la Cornèr Banque SA» et/ou des «Conditions Générales pour les cartes prépayées, Visa et Mastercard®, de la Cornèr Banque SA» et/ou d'autres Conditions Générales et/ou dispositions applicables à la relation contractuelle individuelle.

2. Conditions d'adhésion au pack Family

2.1

Toute personne physique **titulaire d'au moins une carte de crédit principale** Personal Visa/Mastercard Classic et/ou Gold, émise par Cornèrcard, peut adhérer au pack Family en présentant une demande, sous sa propre responsabilité, d'émission d'une ou de plusieurs cartes de paiement (cf. point 2.2) au nom d'un ou de plusieurs de ses propres **enfants** âgés de 12 à 26 ans (selon le type de carte et d'autres facteurs déterminés par Cornèrcard) ou en faveur de son/sa propre **partenaire** (ci-après également dénommé(s) «membre(s) de la famille»).

2.2

Dans le cadre du présent pack Family, le nombre maximal et les différents types de cartes de paiement dont le titulaire principal peut demander l'émission en faveur des membres de sa propre famille comprennent:

- **5 cartes partenaire pour personnes sans revenu propre** (autrefois dénommées «cartes additionnelles»), si l'enfant ou le/la partenaire n'est lui-même/elle-même pas solvable au moment de l'émission de la carte;
- **5 cartes partenaire pour personnes avec revenu propre** (autrefois dénommées «cartes supplémentaires»), si l'enfant ou le/la partenaire est lui-même/elle-même solvable au moment de l'émission de la carte;
- **3 cartes prépayées.**

Dans le cadre du pack Family, chaque membre individuel de la famille peut demander l'émission d'une seule carte de paiement en sa faveur.

Cornèrcard se réserve le droit de ne pas émettre ou d'émettre un type de carte autre que celui qui a été demandé.

2.3

Le titulaire de la carte principale et le titulaire de la carte partenaire **répondent solidairement** envers la Banque – c'est-à-dire chacun individuellement et intégralement – du paiement de la cotisation annuelle (si elle est due) et de toutes les obligations découlant de l'utilisation de la carte et des Conditions Générales applicables.

2.4

En général, le titulaire de la carte principale est **responsable** de toutes les cartes émises dans le cadre du pack Family pour lequel il a présenté une demande d'adhésion (par exemple pour la collecte de diverses informations et de divers documents relatifs aux membres de la famille).

Le titulaire de la carte principale ainsi que les membres de sa famille doivent signer tous les documents nécessaires, lesquels leur sont remis par Cornèrcard.

3. Avantages et prestations incluses dans le pack Family

3.1

Les montants dus pour les **cotisations annuelles** des cartes incluses dans le pack Family sont établis comme suit:

- Pour la carte principale: plein tarif (1/1)
- Pour la carte partenaire émise au membre de la famille avec revenu propre: demi-tarif (1/2)
- Pour la carte partenaire émise au membre de la famille sans revenu propre: gratuite
- Pour la carte prépayée: gratuite

3.2

En adhérant au pack Family, le titulaire de la carte principale et toutes les personnes qui vivent chez lui dans le même foyer ou qui y séjournent régulièrement la semaine ou le week-end (ainsi que les enfants à charge du titulaire de la carte principale et ceux du partenaire qui ne vivent pas dans le même foyer que le titulaire de la carte principale) peuvent bénéficier de l'**assurance voyage**, avec une couverture pour toute la famille, sans avoir à payer la prime annuelle correspondante. Pour tous les détails, conditions, obligations et autres informations y relatifs, veuillez vous référer au lien suivant: cornercard.ch/f/cg

3.3

À la suite de l'adhésion au pack Family, pour le **premier retrait du mois** (aux distributeurs automatiques de billets ou aux guichets bancaires) effectué avec toute **carte partenaire sans revenu propre** («carte additionnelle») et/ou avec toute **carte prépayée** faisant partie du pack Family aucune coût ne sera facturé, pour autant que tel retrait soit effectué en Suisse. On peut accéder à toutes les informations sur les Prix, Intérêts et Frais en cliquant sur le lien suivant: cornercard.ch/f/prix

3.4

À la suite de l'adhésion au pack Family, pour la **première recharge du mois** effectuée par bulletin de versement ou par virement bancaire pour chaque **carte prépayée** incluse dans le pack Family, aucun coût ne sera facturé. On peut accéder à toutes les informations sur les Prix, Intérêts et Frais en cliquant sur le lien suivant: cornercard.ch/f/prix

3.5

La **limite de dépenses** de la carte partenaire sans revenu propre («carte additionnelle») ne peut pas dépasser la limite fixée pour la carte principale. Le titulaire de la carte principale est habilité à fixer une limite de blocage inférieure à celle qui est normalement accordée, notamment à partir de CHF 100.

3.6

Dans la mesure où les conditions et les critères relatifs à la participation au **Cornèrcard Cashback** sont remplies et que le(s) titulaire(s) autorisé(s) à y participer ne fait/ont pas la demande de renoncer à y prendre part, les titulaires qui ont adhéré au pack Family participeront automatiquement au «Programme Cashback». On peut accéder à toutes les informations et conditions y relatives en cliquant sur le lien suivant: cornercard.ch/f/cg

4. Validité et résiliation

4.1

En principe, les prestations et les avantages liés au pack Family restent valables tant que le titulaire de la carte principale a une **relation contractuelle** avec Cornèrcard (Cornèr Banque SA) pour la carte principale ayant donné droit à la participation au pack Family et tant qu'au moins un titulaire d'une carte partenaire ou d'une carte prépayée incluse dans le pack Family a également une relation contractuelle avec Cornèrcard (Cornèr Banque SA) pour la carte concernée.

4.2

Si le titulaire de la carte principale et/ou Cornèrcard **annulent la carte autorisant la participation au pack Family et/ou résilient le contrat en cours correspondant**, les contrats relatifs aux **cartes partenaire** – avec ou sans revenu propre – ainsi que le contrat d'assurance voyage seront automatiquement résiliés/annulés.

En revanche, les contrats liés aux **cartes prépayées** émises dans le cadre du pack Family resteront valables. Cependant, pour celles-ci, tous les avantages et prestations (y compris l'assurance voyage) visés au point 3. ne seront plus applicables et seront donc caducs. On peut accéder à toutes les informations sur les Prix, Intérêts et Frais en cliquant sur le lien suivant: cornercard.ch/f/prix

4.3

Cornèrcard se réserve en outre la faculté et le **droit d'exclusion**, à tout moment, une ou plusieurs carte(s) partenaire – avec ou sans revenu propre – ou carte(s) prépayée(s) du pack Family. Dans ce cas, le titulaire ne pourra se prévaloir d'aucun droit.

5. Stipulations finales/divers

5.1

Cornèrcard **se réserve la faculté et le droit de modifier**, à tout moment, le contenu et les dispositions des présentes Conditions et du pack Family en règle générale, **tout comme d'interrompre** (y compris définitivement) ce dernier, sans en indiquer les motifs. Dans la mesure du possible, toute modification/cessation du pack Family sera communiquée aux titulaires respectifs.

En cas d'annulation/interruption définitive du pack Family, les dispositions énoncées au point 4.2 s'appliqueront.

5.2

Si un titulaire de carte de paiement participant au pack Family subit d'éventuels préjudices en conséquence de sa participation, de la modification ou de la cessation de ce programme, ces préjudices relèvent des risques assumés par le titulaire et seront exclusivement à sa charge. **Cornèrcard décline toute responsabilité.**

5.3

Toute **information** supplémentaire concernant le pack Family sera portée à la connaissance des titulaires participants sous une forme appropriée, par exemple via le site web de Cornèrcard et, en règle générale, à travers des voies d'informations habituelles de Cornèrcard (par courrier, e-mail, SMS). Les titulaires participants autorisent Cornèrcard à lui envoyer ces informations. Toutefois, tout titulaire participant peut, à tout moment, révoquer l'autorisation d'envoi des informations moyennant l'envoi d'une communication écrite à Cornèrcard.

Le titulaire de la carte principale participant au pack Family est tenu d'**informer** des présentes Conditions et de leurs implications tous les membres de la famille pour lesquels l'émission de cartes de paiement est demandée.

5.4

L'offre/la participation au pack Family **exclut** tout type de livraison/paiement/crédit en espèces (aussi en argent liquide) et/ou tout type de compensation. Toute réclamation concernant le pack Family est également exclue.

5.5

Concernant le **droit applicable** et le **for juridique**, référence est faite aux relations contractuelles entre Cornèrcard et le titulaire ou aux dispositions des Conditions Générales applicables.

Version 02/2020